

Décision 03-D-20 du 18 avril 2003

relative à des pratiques imputables à la société Coca-Cola Beverages, à la Société des Boissons et à la Société des Boissons gazeuses de la Côte d'Azur

Posted on: 16 septembre 2003 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Fédération nationale des boissons (FNB)

Dispositif(s)

Non-lieu

Entreprise(s) concernée(s)

Société Coca-Cola Beverages (CCB SA),
Société Sud-Boissons, Société des
Boissons gazeuses de la Côte d'Azur
(SBGCA)

Lire

[le texte intégral de la décision](#)

96.95 Ko